



Formations

Public cible : collectivités (élus, DGS, agents), entreprises et associations employeuses (direction, resp. RSE, administrateurs, tous collaborateurs)

Durée : 3h30

Effectif : 6 à 14 personnes

Mise en œuvre Adaptation

● Sessions intra et inter-organisations

L'atelier Mise en œuvre Adaptation (nouveau nom des Ateliers de l'Adaptation au changement climatique, AdACC) donne les clefs pour comprendre ce qu'est l'adaptation et fournit une méthode pour faire collectivement les meilleurs choix possibles et éviter les maladaptations. C'est un outil de sensibilisation et de mise en action.

● Prérequis

Aucun. Il est recommandé (mais pas obligatoire) d'avoir suivi un atelier sur les enjeux du dérèglement climatique (Fresque du Climat, Inventons nos métiers -ou- collectivités bas carbone, 2 tonnes, Notre tour..) pour participer à cette formation.

● Objectifs

Sensibilisation et la mobilisation des participants sur les objectifs suivants :

- Construire une trajectoire d'adaptation avec une vision à long terme, en évitant les mesures qui échouent sur le court terme et font perdre du temps et des moyens financiers
- Définir le champ de l'adaptation (agir sur les conséquences du changement climatique) et de l'atténuation (agir sur ses causes), et bien comprendre leur complémentarité
- Acquérir une méthode pour faire les bons choix, réduire le risque et éviter de le renforcer, et rechercher un maximum de co-bénéfices
- Expérimenter la dimension collective, comprendre que sans dialogue et collaboration entre les différentes parties prenantes concernées, une mesure d'adaptation risque l'échec au moment de sa mise en œuvre
- Comprendre l'urgence, comme pour l'atténuation, il existe des limites à ne pas dépasser

● Pédagogie

La formation Mise en œuvre Adaptation, créée par Juliette Nouel (AdACC), est organisée sur la base d'une pédagogie participative qui mobilise l'intelligence collective et la créativité des participants. Le mode d'enseignement permet de répondre aux trois profils d'apprentissage auditifs, visuels et kinesthésiques pour ainsi assurer l'efficacité de la transmission et de l'appropriation de sujets complexes.

● Evaluation

- L'acquisition des connaissances et techniques enseignées à chaque partie de la formation est évaluée par la formatrice.
- Les participants rempliront un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

● Tarif inter-organisations

- Entreprises : 300€ par participant
 - Collectivités : 240€ par participant
- Formation non assujettie à la TVA
Effectif par organisation : maximum 5 pers.

● Tarif intra-organisations

- Entreprises : 1500€
 - Collectivités : 1200€
- Formation non assujettie à la TVA



Formations

En promotion actuellement
10% de réduction pour une
inscription groupée de 3 à 5
participants d'une même
organisation

Mise en œuvre Adaptation

suite

L'atelier Mise en œuvre Adaptation s'appuie sur deux piliers :

1. La science, notamment le rapport du groupe de travail 2 du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat).
2. L'intelligence collective : les participant-es cherchent ensemble des options d'adaptation, les évaluent et arbitrent dans une concertation permanente.

Programme

Introduction (10 min)

Tour de table, présentation du programme de l'atelier et de ses objectifs

Séquence 1 - Découverte et acquisition de la méthode (1h20)

- Différence et complémentarité entre atténuation et adaptation, analyse des notions de risque, d'aléa, d'enjeu, d'exposition, de vulnérabilité et d'impact
- Exercices autour de ces notions pour s'assurer de leur ancrage
- Découverte des critères d'évaluation d'une option d'adaptation selon le GIEC
- Arbitrage

Pause (10 min)

Séquence 2 - Mise en pratique de la méthode (1h30)

- Choix d'un enjeu : déterminé en amont avec le commanditaire dans le cas d'un atelier intra-organisation, ou cas pratique proposé aux participants dans le cas d'un atelier inter-organisations.

- Les participants doivent mettre en pratique la méthode : identifier l'enjeu, son exposition, ses vulnérabilités, les impacts possibles, puis collectivement, rechercher des options d'adaptation, les évaluer, arbitrer et ainsi co-construire une trajectoire d'adaptation efficace et vertueuse.

Conclusion (20 min)

Les participants identifient les "plus petits pas" qu'ils peuvent effectuer en lien avec la trajectoire imaginée et l'utilisation de la méthode dans leur contexte professionnel. Retours à chaud sur l'atelier et ses apprentissages.

A l'issue de la formation, les participants reçoivent une liste de ressources (bibliographie, liens vers des sites d'information et d'outils pratiques, podcasts...) pour continuer à acquérir des connaissances et des compétences sur le sujet de l'adaptation.

Organisme de formation

L'Alternateur - 60 rue du 19 Mars 1962 - 94500 Champigny-sur-Marne - 06 83 18 22 43 - contact@lalternateur.net
www.lalternateur.net - SARL SCIC à capital variable - Siret 898 529 722 00016 - NAF 7022Z - NDA 11941309494